

## Formation des auditeurs de CanadaGAP

**19, 20, 26, 27 et 28 mars 2025 – EN LIGNE ET EN TEMPS RÉEL**

Le Bureau de normalisation du Québec offrira en mars le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP en ligne, en temps réel. Les cours auront lieu tous les jours, de 8 h 30 à 16 h 30, heure avancée de l'Est (HAE).

### Que comporte la formation ?

- Revue approfondie des exigences du Guide de CanadaGAP.
- Exemples pratiques ciblant des produits ou des régions en particulier.
- **Exemplaires numériques des documents pour le cours.**
- Jours 1 à 4 : Formation en mode virtuel et révision en vue de l'examen. Les cours auront lieu tous les jours, de 8 h 30 à 16 h 30, heure avancée de l'Est (HAE).
- Jours 5 : Formation en mode virtuel et révision en vue de l'examen. Ce cours aura lieu de 8 h 30 à 12 h 00, heure avancée de l'Est (HAE).

### De quelle façon procédera-t-on pour les examens ?

- L'examen de la formation pour les auditeurs de CanadaGAP et l'examen HACCP pourront être écrits en ligne sous surveillance **une fois le cours terminé**. Des précisions sur les examens et l'information sur leur surveillance seront fournies avant la fin du cours.
- **À noter : Des frais supplémentaires seront exigés pour écrire l'examen en ligne (pour couvrir les frais de surveillance de chaque examen). Les droits d'inscription n'incluent pas les frais pour la surveillance de l'examen.**

### Quelles sont les exigences du système informatique pour la participation à la formation ?

- Un ordinateur (Windows ou MacOS)
- Une connexion Internet — service fixe à large bande ou sans fil (3G ou 4G/LTE)
- Des haut-parleurs et un microphone – intégrés, clé USB, ou sans fil Bluetooth
- Une webcaméra, HD ou pas — intégrée ou sans fil Bluetooth

### Qui devrait s'inscrire au cours ?

- Les personnes souhaitant devenir auditeurs de CanadaGAP
- Auditeurs internes effectuant des audits sur place pour la certification de groupe CanadaGAP
- Les personnes effectuant des audits internes en préparation pour leur certification CanadaGAP
- Les responsables du programme de salubrité des aliments de leur entreprise
- Les participants au programme CanadaGAP souhaitant approfondir leur compréhension des exigences
- Les experts-conseils, les acheteurs de fruits et légumes frais ou autres intervenants

## Quelles sont les exigences préalables ?

- Se familiariser avec le Guide de salubrité des aliments CanadaGAP avant la formation.
- Réussir un travail préparatoire et le soumettre au moins dix jours ouvrables avant le début du cours.
- **Il est préférable d'avoir terminé les cours préalables pertinents (formations sur le HACCP et sur les techniques d'audit) avant de suivre la formation d'auditeurs de CanadaGAP.** [Voir les qualifications et les exigences des auditeurs de CanadaGAP](#)
- Communiquez avec le [BNQ](#) afin de comprendre notre procédure de qualification.

## Quels sont les droits d'inscription ?

- Tarif régulier : 1 575 \$ CA, plus taxes

## Pourquoi devrais-je m'inscrire ?

- Savoir utiliser les guides de CanadaGAP et comprendre leurs exigences.
- Savoir utiliser la liste de contrôle d'audit de CanadaGAP.
- Connaître les risques associés aux fruits et aux légumes frais.
- Reconnaître les responsabilités de base d'un auditeur et réviser les compétences de base d'un auditeur.
- Comprendre les principes de base du HACCP.
- Discuter des principes d'évaluation des risques et de la façon dont ils s'appliquent aux audits au Canada.
- Expliquer les diverses réglementations qui régissent les exploitations canadiennes.
- Savoir lire et interpréter différents types de registres et de documents.

## Que dois-je faire pour m'inscrire ?

- Complétez le [formulaire](#) et le faire parvenir au BNQ : [bnq.canadagap@bnq.qc.ca](mailto:bnq.canadagap@bnq.qc.ca)

## Avez-vous besoin de plus amples renseignements ?

Courriel : [bnq.canadagap@bnq.qc.ca](mailto:bnq.canadagap@bnq.qc.ca)